AVERTISSEMENTS AGRICOLES®

DLP-6-11-844344 8

Ministère de l'Agriculture
Service de la Protection des Végétaux
Chemin d'Artigues - 33150 CENON

EDITION GRANDES CULTURES

Aquitaine

Dordogne-Gironde-Landes-Lot&Garonne-Pyrénées Atlantiques

Abonnement annuel : 115 F

SPV

(56) 86.22.75

<u>*BULLETIN TECHNIQUES "GRANDES CULTURES" N° 10*</u> - <u>*26 OCTOBRE 1984*</u>

(N° 17 dans la série)

<u>*MAIS*</u>

Pyrale et Sésamie : le broyage et l'incorporation superficielle des résidus de récolte sont une nécessité.

Cette année les infestations de pyrale semblent en augmentation en Lot-et-Garonne, Dordogne, Nor-est Gironde et Chalosse. Les dégâts sensibles de sésamie sont, eux, surtout localisés dans le massif forestier des Landes ou en bordure de celui-ci.

Les populations larvaires de ces deux espèces de papillons seront, d'ici début novembre, essentiellement formées de chenilles agées qui se préparent à hiverner à l'intérieur des cannes laissées après la récolte. Afin de limiter les infestations de la prochaine campagne, il est conseillé de procéder à un broyage des cannes suivi de deux façons superficielles. A titre d'exemple, des comptages réalisés sur deux essais du GRCETA en sol forestier des Landes indiquent les taux de réduction de larves hivernantes suivants (base 100 = efficacité maximale) :

Broyage des tiges non suivi de façons superficielles	Broyage des tiges suivi de 2 passages de rotavator	Broyage des tiges suivi d'l passage de covercrop puis de landroller	Broyage des tiges suivi d'l passage de covercrop puis de rotavator	Broyage des tiges suivi de 2 passages de covercrop
37	97	94	87	76

Ces mesures seront d'autant plus efficaces si elles sont pratiquées de façon <u>collective</u> au sein d'une petite région agricole.

Leur intérêt dépasse enfin le cadre de la seule culture de maïs puisqu'elles abaissent en outre les populations du puceron Rhopalosiphum padi qui pullule fréquemment sous les gaines des feuilles et sous les spathes de l'épi avant la récolte du maïs, pour ensuite infester les jeunes semis de céréales d'hiver; l'incorporation superficielle des résidus broyés de récolte du maïs s'inscrit ainsi dans le cadre de la <u>lutte contre le puceron vecteur de la Jaunisse nanisante des céréales</u>.

P 28../...

...ction départementale de l'Agriculture
... BORDEAUX 6702.46 X
Inscription à la CPPAP n° 1659 AD Directeur-Gérant : A. GRAVAUD
ISSN n°213244253.00016

Alucite du maïs dans les cribs : une protection est possible en attendant l'arrêt naturel du vol.

Ce ravageur des grains en cribs est un petit papillon gris-beige qui peut déjà pondre au champ entre les grains au stade laiteux. Peu après l'éclosion des oeufs, les jeunes chenilles pénètrent les grains par leur point d'attache avec la rafle.

Le grain est très vite percé de part en part par une galerie abritant la larve, qui débouche sur l'extérieur par un petit trou obturé par un petit couvercle (opercule) translucide.

On peut alors protéger la récolte en appliquant dès la mise en crib, sur les quatre faces de celui-ci une bouillie de Pirigrain 250 ou d'Actellic liquide (ces deux produits commerciaux contiennent 250 g/l de Pyrimiphos méthyl) à raison de 0,08 l P.C. dans 1 l d'eau pour 10 m3 d'épis (équivalant environ à 4 g MA/T) ; les appareils offrant la meilleure qualité de pulvérisation (pénétration du produit dans la masse du crib) sont au vu de nos essais, ceux du type pneumatique à dos (Fontan, Solo, Stilh,...). Cette protection n'est pas absolue et ne dispense en aucun cas d'avancer si possible la date d'égrenage au mois de mars de l'année suivante. Enfin il ne sert à rien de renouveler l'application un mois après la mise en crib, les basses températures hivernales se chargeant généralement dès la mi-novembre, d'abaisser naturellement les populations de ce ravageur.

GAZONS - PELOUSES - JEUNES PRAIRIES DE GRAMINEES

Cirphis : Les captures de papillons en Chalosse et dans le sud-ouest des Landes indiquent un vol important. Compte tenu du climat doux actuel, nous conseillons la plus grande vigilance dans les zones où les chenilles de cirphis s'attaquent souvent en automne aux graminées des prairies et gazons. Seule l'observation minutieuse permettra de détecter la présence des chenilles jeunes en écartant les touffes et en scrutant la surface du sol. Voir notre bulletin n° 8 du 29 août 1984.

COLZA

Désherbage de post-levée : Il s'agit surtout d'un traitement de rattrapage anti-graminées, à réaliser avant la fin du tallage des adventices ; certains produits présentent en outre des efficacités intéressantes sur dicotylédones ; on se reportera au tableau page 3.

Grosse altise : Malgré l'importance des captures en culture, la plupart des parcelles de la région ne justifient plus d'intervention. Seules les cultures semées exceptionnellement tard et qui n'ont pas atteint le stade "deux feuilles vraies étalées", limite de la sensibilité aux morsures des adultes, seront traitées si une plante sur trois porte des morsures. On utilisera un insecticide à base de cyperméthrine (25 g MA/ha) ou de deltaméthrine (7,5 g MA/ha) ou fenvalérate (50 g MA/ha) . Les oeufs pondus par les adultes actuellement présents ont une durée d'incubation longue ; la lutte contre les larves ne peut donc encore être envisagée.

CEREALES D'HIVER

Le tableau (page 4) présente les différents produits utilisables pour le désherbage de prélevée des céréales d'hiver. Cette méthode est la plus sûre en cas de forte infestation de graminées et/ou de sol impraticable de novembre à mars, et offre en général les meilleures garanties de non phytotoxicité.

LIMACES SUR TOUTES CULTURES D'HIVER

Le temps doux et humide impose une vigilance accrue.

.../...

ANNEE 1984

AVERTISSEMENTS AGRICOLES ®

EDITION "GRANDES CULTURES"
